

ASSEMBLÉE ORDINAIRE MENSUELLE – PROCÈS-VERBAL
Le 11 juin 2019, 19 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Les conseillères Jocelyne Querry Bossé, Marie-Josée Thériault, Martine Côté et le conseiller Bertrand LeClerc
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière et Linda L. Borris, greffière adjointe
Assistance : 8

DÉLÉGATION : ÉLÈVES DE LA PAJS

Trois étudiants de la Polyvalente A. J. Savoie (PAJS) sont en réunion, accompagnés de l'agente culturelle Marie-Josée Thériault, afin de présenter un projet d'installation d'une poubelle à l'intersection des rues Gagnon/Martel, soit à l'entrée du terrain de la PAJS, et ce, en vue d'éradiquer la pollution dans cette section de la municipalité. Après des félicitations et remerciements de part et d'autre, la délégation quitte à 19 h 36.

DÉLÉGATION : SERGENT MARTIN JANSON

Sergent Janson présente son rapport mensuel, notamment, l'effectif de la GRC et l'arrivée d'un nouveau véhicule. Sergent Janson quitte à 19 h 42 après des remerciements du Conseil.

1. PRIÈRE

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 43

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2019-110

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que l'ordre du jour soit accepté après la modification de l'item 15 k pour « Comité permanent de la santé » et de reporter l'item « Bail diocèse » à la prochaine réunion du Conseil. **ADOPTÉE.**

4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

La Maire, la conseillère Bossé et Mme Borris déclarent un conflit d'intérêts à l'item 15 c.

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

a. Réunion extraordinaire du 14 mai 2019

RÉSOLUTION 2019-111

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller LeClerc, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 14 mai 2019, soit adopté tel que présenté. **ADOPTÉE.**

b. Réunion ordinaire mensuelle du 14 mai 2019

RÉSOLUTION 2019-112

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Thériault, que le procès-verbal de la réunion ordinaire mensuelle du 14 mai 2019, soit adopté tel que présenté. **ADOPTÉE.**

c. Réunion extraordinaire du 4 juin 2019

RÉSOLUTION 2019-113

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 4 juin 2019, soit adopté tel que présenté. **ADOPTÉE.**

6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Suite à la demande du Conseil en vue d'obtenir de la Commission des services régionaux du Nord-Ouest une liste des abris d'hiver non retirés à ce jour, Mme Coulombe informe qu'une douzaine de propriétaires ont reçu une lettre afin de se conformer.

7. FINANCES

a. Factures du mois de mai 2019

RÉSOLUTION 2019-114

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller LeClerc, que les factures du mois de mai 2019 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :

Compte général	81 705,85 \$
Salaires mai 2019	49 990,95 \$
Compte eau et égouts	<u>33 307,86 \$</u>
Total payé en mai 2019	<u>165 004,66 \$</u>

ADOPTÉE.

b. Rapports

Les états financiers du service d'opérations général et du service d'eau et d'égouts au 30 avril 2019 ont été remis préalablement au Conseil.

8. TRAVAUX PUBLICS

Le rapport de M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, est présenté :

- Rapport mensuel du service des travaux publics de mai et juin 2019, notamment :
 - L'asphaltage des rues municipales au cout de 50 000 \$ environ ;
 - Le système de ventilation à l'Hôtel de Ville et à la Bibliothèque publique :

RÉSOLUTION 2019-115

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Côté, que l'estimation de la compagnie *Controls & Equipment*, en vue de l'achat d'une unité de climatisation à la Bibliothèque publique La Moisson, au cout de 18 800,00 \$ plus taxe, soit approuvée telle que présentée.

ADOPTÉE.

- Aménagement de deux sorties de secours au sous-sol à prévoir ;
- Ajout du réservoir d'eau potable prévu en 2021 ;
- Projet de piscine municipale extérieure à l'étude par la firme Boissonnault McGraw.

9. SPORTS, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Le rapport de Mme Marie-Josée Landry, Directrice des sports, loisirs et vie communautaire, est présenté, notamment :

- Activités estivales, du 1^{er} juillet au 17 août ;
- Chaise de sauveteur à remplacer à la piscine municipale :

RÉSOLUTION 2019-116

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Thériault, que la soumission de la compagnie *Aquam inc.*, en vue de l'achat d'une chaise pour sauveteur « Outlook », au cout de 3 950,00 \$ plus taxe, soit approuvée telle que présentée.

ADOPTÉE.

- Jeux de l'Acadie : Participation de quatre jeunes athlètes de Saint-Quentin lors de la Finale à Grand-Sault ;
- Lancée touristique et 1^{er} Mardi Show : le mardi 25 juin, 19 h au Hangar Roy ;
- Fête du Canada : Festivités le lundi 1^{er} juillet au Hangar Roy :
 - Le Conseil recommande de confirmer auprès du Corps de Cadets, sa participation à cet évènement.

10. TOURISME

Le rapport mensuel de Mme Joyce Somers, coordonnatrice des services touristiques, est présenté, notamment :

- Rencontre du comité consultatif touristique, le 11 juin ;
- Lettre adressée au Ministre du Tourisme, Patrimoine et Culture, Robert Gauvin, relativement à la fermeture hâtive du Parc du Mont Carleton l'automne prochain.

11. CORRESPONDANCE

- 1) L'honorable Robert Gauvin, ministre du Tourisme, Patrimoine et Culture (réponse à l'offre de la Ville d'un bureau administratif au Centre touristique de l'ancienne gare/Parc provincial du Mont Carleton, laquelle est déclinée) ;
- 2) L'honorable Bernadette Jordan, ministre du Développement économique rural (réponse à la lettre de félicitations de la Maire suite à sa nomination) ;
- 3) École Mgr-Martin (invitation à la soirée reconnaissance, le jeudi 13 juin, 18 h) :
 - Cette correspondance sera ramenée à huis clos ;
- 4) Bertrand Beaulieu, président de la Finale des Jeux de l'Acadie (invitation aux cérémonies d'ouverture et de clôture, les 27 juin et 30 juin, respectivement) :
 - La Maire et la conseillère Bossé sont mandatées à y assister ;

5) Bibliothèque publique La Moisson (rapport annuel 2018-2019).

12. RAPPORTS DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL

Les membres du Conseil présentent un rapport des récentes réunions des comités internes et externes auxquels ils siègent, et commentent quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 14 mai 2019. Un registre des rapports des comités et représentativités est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville aux heures régulières de bureau.

13. RECOMMANDATIONS SUITE AUX RÉUNIONS DE COMITÉS INTERNES ET EXTERNES

Le Conseil recommande de faire parvenir une lettre de félicitations à Mme Hélène DuRepos Thériault, gestionnaire de la Bibliothèque publique la Moisson ainsi qu'aux commissaires, suite à la cérémonie soulignant le 50^e anniversaire de la bibliothèque, le 1^{er} juin dernier.

14. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE

La Directrice générale présente son rapport des récentes réunions des comités internes et externes, et commente quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 14 mai 2019. Le rapport de la Directrice générale est également disponible pour consultation dans le registre des rapports des comités et représentativités.

15. AFFAIRES NON TERMINÉES

3^e lecture (par titre) de l'arrêté no 23-2019 relatif aux bruits et nuisances publiques

RÉSOLUTION 2019-117

En vertu de la Loi sur la Gouvernance locale, il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que l'arrêté municipal no 23-2019 de la Ville de Saint-Quentin, relatif aux bruits et nuisances publiques, soit approuvé en troisième lecture et adopté. **ADOPTÉE.**

3^e lecture (par son titre) de l'arrêté no 30-2019 concernant l'abrogation des arrêtés nos 18-97-09, 19 et 22-95

RÉSOLUTION 2019-118

En vertu de la Loi sur la Gouvernance locale, il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, que l'arrêté municipal no 30-2019 de la Ville de Saint-Quentin, concernant l'abrogation des arrêtés nos 04-97-03, 18-97-09, 19 et 22-95, soit approuvé en troisième lecture et adopté. **ADOPTÉE.**

(La Maire, la conseillère Bossé et Mme Borris se retirent de la réunion pour conflits d'intérêts)

3^e lecture (intégrale) de l'arrêté no 27-2018-1 modifiant l'arrêté de zonage no 27-2018

RÉSOLUTION 2019-119

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Côté, que l'arrêté municipal no 27-2018-1 de la Ville de Saint-Quentin, modifiant l'arrêté de zonage no 27-2018, soit approuvé en troisième lecture et adopté, en considérant l'ajout du mot « maximal » oublié dans l'arrêté de zonage no 27-2018 touchant toutes les zones relativement au coefficient d'occupation du sol (COS). **ADOPTÉE.**

(La Maire, la conseillère Bossé et Mme Borris reviennent en réunion)

1^{re} lecture (intégrale) de l'arrêté no 02-2019 fixant la composition du Conseil et le traitement annuel des conseillers

2^e lecture (par son titre) de l'arrêté no 02-2019 fixant la composition du Conseil et le traitement annuel des conseillers

Les deux précédentes lectures sont reportées à la réunion du mois de juillet en vue d'effectuer les corrections nécessaires.

1^{re} lecture (intégrale) de l'arrêté no 16-2019 portant sur les taux du service d'eau et d'égouts

RÉSOLUTION 2019-120

En vertu de la Loi sur la Gouvernance locale, il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que l'arrêté municipal no 16-2019 de la Ville de Saint-Quentin portant sur les taux du service d'eau et d'égouts, incluant le barème des couts d'installation des services municipaux, soit approuvé en première lecture. **ADOPTÉE.**

2^e lecture (par son titre) de l'arrêté no 16-2019 portant sur les taux du service d'eau et d'égouts

RÉSOLUTION 2019-121

En vertu de la Loi sur la Gouvernance locale, il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Thériault, que l'arrêté municipal no 16-2019 de la Ville de Saint-Quentin portant sur les taux du service d'eau et d'égouts, incluant le barème des couts d'installation des services municipaux, soit approuvé en deuxième lecture. **ADOPTÉE.**

1^{re} lecture (par son titre) de l'arrêté no 25-2019 relatif su poste de Direction générale

RÉSOLUTION 2019-122

En vertu de la Loi sur la Gouvernance locale, il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller LeClerc, que l'arrêté municipal no 25-2019 de la Ville de Saint-Quentin, relatif au poste de Direction générale, soit approuvé en première lecture. **ADOPTÉE.**

2^e lecture (par son titre et lecture du sommaire) de l'arrêté no 25-2019 relatif su poste de Direction générale

RÉSOLUTION 2019-123

En vertu de la Loi sur la Gouvernance locale, il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Côté, que l'arrêté municipal no 25-2019 de la Ville de Saint-Quentin, relatif au poste de Direction générale, soit approuvé en deuxième lecture. **ADOPTÉE.**

Description de tâches – poste à la direction générale

RÉSOLUTION 2019-124

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Côté, que la description de tâches au poste de la Direction générale, soit acceptée telle que présentée. **ADOPTÉE.**

Comité permanent de la santé

Cet item sera discuté à huis clos.

Programme action changement climatique

RÉSOLUTION 2019-125

ATTENDU que le projet Transition Changements Climatiques (TCC) de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB) a pour objectif d'offrir un maximum de supports à ses membres participants pour réaliser la mise à jour des inventaires de gaz à effet de serre (GES) et d'ajuster si nécessaire leurs plans d'action ;

ATTENDU que l'intérêt de la Ville de Saint-Quentin à atteindre l'objectif de réduction défini dans le plan d'action municipal ;

IL EST RÉSOLU que la Ville de Saint-Quentin s'engage à compléter les étapes 4 et 5 du programme Partenaires dans la Protection du Climat (PPC) de la Fédération canadienne de municipalités (FCM) ; à participer financièrement au projet TCC en versant la contribution de mille-cinq-cents dollars (1 500,00 \$) en espèce à l'AFMNB avant le 31 juillet 2019 ; et, nomme Mme Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière et M. Gilles Croussette, Directeur des Travaux publics, à agir comme personnes-ressources de la municipalité en rapport avec le projet.

Proposée par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Thériault.

ADOPTÉE.

Centre communautaire – entente de location

RÉSOLUTION 2019-126

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que l'entente initialement établie entre le Regroupement des organismes communautaires (ROC) et le Centre de Santé mentale communautaire de Kedgwick, en ce qui concerne la location du sous-sol du centre communautaire à compter de septembre 2019, soit maintenue au taux prévu pour le loyer mensuel et qu'un sursis soit accordé jusqu'au 15 aout 2019 en vue de la signature de l'entente, et ce, conditionnellement à l'approbation du conseil d'administration du ROC. **ADOPTÉE.**

16. AFFAIRES NOUVELLES

Tirage des bourses d'études

Cette année, 2 bourses d'études d'une valeur de 1 000 \$ chacune sont tirées parmi les sept étudiants inscrits et éligibles. Les récipiendaires sont :

- Bourse d'études régulière : Marilie Martel
- Bourse d'études « La Quentinoise » : Maxime Fontaine Labonté

Demande de permis de colporteurs

RÉSOLUTION 2019-127

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Bossé, qu'un permis de colporteur soit émis au nom de M. Dany Gagnon de Caravane Témis de Témiscouata-sur-le-Lac, Québec, au cout de 100 \$ par mois, en vue de l'exposition de roulottes sur la rue Latour à l'arrière de l'Auberge Queen, et ce, dans le cadre du Festival Western, du 10 au 14 juillet 2019.

ADOPTÉE.

Collectivités en fleurs – Programme Miracle Gro « Sélection des meilleurs jardins 2019 »

Suite à la participation de la Ville au Programme « Sélection des meilleurs jardins 2019 », six récipiendaires furent sélectionnés par le comité Saint-Quentin en Fleurs, soit Gisèle Cyr, Rodrigue Thériault, Hélène Michaud, Gaëtan Cayouette, Ginette Bossé et Valéda Bérubé, lesquels recevrons certains produits de jardinage, une lettre de félicitations et une affiche de la part de Collectivités en fleurs.

17. AVIS DE MOTION

Aucun.

18. AUDITION DE PÉTITIONS, MÉMOIRES ET INTERVENTIONS AU CONSEIL

19. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ORDINAIRE

La prochaine réunion ordinaire est prévue le mardi 9 juillet 2019 à 19 h 30.

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2019-128

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que la réunion ordinaire mensuelle se poursuive à huis clos.

ADOPTÉE.

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2019-129

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, que le huis clos prenne fin.

ADOPTÉE.

CORRESPONDANCE

Soirée reconnaissance école Mgr-Martin :

La conseillère Côté est mandatée à y assister.

AFFAIRES NON TERMINÉES

Comité permanent de la santé Saint-Quentin

RÉSOLUTION 2019-130

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que la Maire soit mandatée à rencontrer la présidente du Comité permanent de la Santé de Saint-Quentin, afin de l'aviser de la dissolution dudit comité et que la Ville ne peut endosser ses actions et celles des membres du comité auprès des instances gouvernementales.

ADOPTÉE.

20. LEVÉE DE LA RÉUNION

RÉSOLUTION 2019-131

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Thériault, que la réunion soit levée à 21 h 50 et de ramener à la prochaine réunion les items qui n'ont pas été traités.

ADOPTÉE.

Suzanne Coulombe
Directrice générale/Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda L. Borris
Greffière adjointe